

MAIRIE DE SAINT JEAN DE NAY CONSEIL MUNICIPAL

• COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 28 JANVIER 20230 à 14 heures.

Étaient présents :

Daniel LANGLADE, Yves MASSERAND, Franck Mouilhade, Patrick PIGEON, Stéphane CHABRIER, Nathalie OLLIER, Jean-Marc NAUTON.

Secrétaire de séance : Nathalie OLLIER

1. **Demande d'annulation de la délibération du 25 septembre 2022** concernant l'implantation d'un relais de téléphonie mobile. Erreur d'écriture: la demande donnant l'autorisation à Madame le Maire pour la signature de la convention avait été noté dans " questions diverses" et non dans "ordre du jour."

Approuvé à l'unanimité.

2. **Décision modificative N°3** pour l'exercice 2022- insuffisance de crédit au compte 66111 pour le paiement des dernières échéances d'emprunt de Décembre.

Approuvé à l'unanimité.

3. **Autorisation de mandatement** à Mme le Maire pour le paiement des factures d'investissement en cours avant le vote du budget primitif de 2023. (paiement radiateurs , panneaux photovoltaïques, poêle à granules, chauffe-eau, lampadaires).

Approuvé à l'unanimité

4. Dans le cadre de l'article L.5211-11-2 du Code Général des collectivités Territoriales et du projet de territoire une charte de gouvernance doit être adoptée par la Communauté d'Agglomération. Le conseil municipal est appelé à se prononcer par délibération sur le projet avant son adoption définitive par le conseil communautaire. La charte de gouvernance, se décompose en cinq chapitres qui rappellent les principes fondateurs de l'Agglomération lors de la fusion, le projet de territoire, les instances de décision, d'information, et de consultation des communes ainsi que les modalités de communication.

Pour :4 Contre : 2 Abstention : 2

Le conseil approuve le projet de Charte de Gouvernance proposé par la Communauté d'Agglomération.

5. **Convention de délégation d'exploitation de la compétence de gestion des Eaux pluviales urbaines** conclue entre la commune de Saint Jean de Nay et la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.

Approuvé à l'unanimité.

6. Questions diverses :

- Demande de recensement des forages de prélèvements d'eau sur la commune.
- Actions de sécurité routière . Demande de subventions pour des radars pédagogiques.
- La DDT prévoit un aménagement de l'entrée de Saint Jean de Nay coté stade .
- Réunion CIDD

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame Le Maire lève la séance à 14H50

Le Maire

Dominique THOLLET